



Pays du droit applicable à internet

Par **CrazyDriver**, le **14/09/2009** à **13:19**

Bonjour,

Dans le cadre du téléchargement et de la conservation de fichier (film, musique). Quel est le droit applicable.

Celui du pays d'où l'on télécharge, celui où se situe le site d'où l'on télécharge, Le pays où l'on réside, ou le pays où l'on conserve les fichiers téléchargés.

Est-ce que le fait qu'un site annonce que le téléchargement soit autorisé sous peine que l'on efface les données sous 24H rend ce téléchargement légal (si l'on respecte la condition) ou cela dépend-il du pays?

Merci